

Besançon (Doubs), Parking de la Mairie Un regard sur les amphores à La Tène finale et au début de la période augustéenne

Fanette Laubenheimer

L'étude globale des quelque 3,7 tonnes d'amphores de la fouille du Parking de la Mairie à Besançon donne une vision continue du flux des amphores qui ont circulé dans la capitale des Séquanes, entre la fin du second siècle avant notre ère et la fin du second siècle après J.-C. (LAUBENHEIMER, HUMBERT 1992). Le colloque de Bâle offre l'occasion de faire un zoom sur la période spécifique qui couvre le début de cette séquence, précisément datée entre 120 av. J.-C. et le changement d'ère (GOY, GUILHOT 1992).

Compter les amphores

Avec l'identification d'origine, l'évaluation du nombre minimum d'individus (NMI) est fondamentale pour dresser le tableau fluctuant des amphores présentes sur le marché. Mais comme il n'y a pas de méthode parfaite pour évaluer ces ensembles à partir d'objets brisés, plusieurs approches sont utiles, dont il convient d'explicitier le protocole de comptage. Le recollage des lèvres, des anses et des fonds est un préalable évident. Dans une première évaluation, minimale, considérons comme un seul ensemble la totalité de la fouille. Le nombre minimum d'objets par type d'amphores sera défini par la meilleure représentation du nombre de lèvres, d'anses (divisé par deux) ou de fonds, ou, à défaut, de panses (un seul ou plusieurs tessons ne représentant qu'un objet, tant qu'ils ne dépassent pas le poids moyen de l'objet). Ainsi, l'évaluation du NMI que j'appellerai minimum, est de 905 amphores pour la fouille appréhendée comme un ensemble global (Tableau 1). Une autre approche, plus fine, mieux adaptée à un site stratifié, se fait par unité stratigraphique (US). Après réduction des égalités, équivalences et relations entre les couches par les responsables de la fouille, l'unité stratigraphique, considérée comme un ensemble, est la base de notre comptage. Nous obtenons une évaluation plus modulée et liée à la chronologie¹. Le NMI calculé par US devient plus important et dessine l'évolution dans le temps de 2477 amphores. C'est sur cette base que nous étudierons les quelque 486 amphores qui se répartissent de la fin de l'Age du fer, jusqu'au changement d'ère (Tableau 2).

Le matériel de Besançon n'a pas donné d'amphores intactes et spectaculaires, en revanche, la distribution des fragments dans des couches bien datées apporte des données précises et précieuses, notamment sur l'entrée en jeu de nouveaux concurrents sur le marché.

Du vin

Les importations d'amphores vinaires sont très largement majoritaires pendant toute la période étudiée (Fig. 1), mais plus encore durant la première phase (120–40 av. J.-C.) où le vin est l'unique denrée que transportent ces emballages. Il vient des vignobles de la côte tyrrhénienne de l'Italie qui est en situation de monopole: on ne voit arriver à Besançon que des amphores D1 italiennes jusque vers les années 50 av. J.-C. (Fig. 3 et 4). Peu avant le milieu du siècle apparaissent, pour la première fois, d'autres fournisseurs. En 52–51 av. J.-C., une anse d'amphore vinaire de Tarraconaise du type Pascual 1, est réutilisée dans la construction du sol d'une maison, précisément datée par dendrochronologie (GOY, GUILHOT 1992). D'autres indices, le remploi d'une anse et d'un fragment de panse Pascual 1 dans la construction d'un foyer, sont datés, avec moins de précision, de la première phase, donc antérieurs à 40 av. J.-C. Dans le remplissage d'une cave, bien calé entre l'époque de sa construction, en 54 av. J.-C. (GOY, GUILHOT 1992, datation par dendrochronologie), et celle de son abandon, fixé à la fin de la première phase, se trouve la première amphore à vin de Bétique, du type H70, généralement utilisée pour transporter du *defrutum*. Nous tenons là les premiers signes de la fin du monopole italien, comme déjà le montrent, par ailleurs, à cette période charnière du milieu du 1^{er} siècle avant notre ère, les chargements mêlés de D1 et P1 des épaves de Plane 1, à Marseille (LIOU 1987), Drammont A, à St-Raphaël (TCHERNIA 1986, p. 143), ou Cap Béar III à Port-Vendres (COLLS 1988). Il y a aussi les amphores de Tarraconaise P1 des contextes du col de la Vayède, aux Beaux de Provence (entre 55 et 40 av. J.-C., ARCELLIN 1981), des sites de Cersot en Bourgogne et de Roanne (VAUSSANVIN 1979, BESSOU 1976), dans la haute vallée de la Loire, où les couches de la fin de la République voient se mêler P1 et D1. Plus au nord, ce nouveau courant est jalonné par les deux amphores P1 d'une tombe de la nécropole trévire de Goeblange-Nospelt, à l'époque de transition La Tène D2–époque gallo-romaine (METZLER ET AL. 1991, p. 115). En revanche, la documentation sur l'arrivée du premier vin de Bétique, dont on cerne bien le trafic à partir de l'époque augustéenne, est beaucoup plus rare. L'amphore de Besançon est un jalon nouveau pour cette période plus précoce; on la mettra en regard de la première amphore Haltern 70 arrivée sur nos côtes, quelque vingt ans auparavant, dans le chargement de l'épave de la Madrague de Giens (TCHERNIA 1986, p. 142). L'ouverture du marché de la Péninsule ibérique, dans les années 50 av. J.-C., ou peu avant, au moment même où l'on place l'arrivée de la dernière épave chargée de D1 (Plane 1), marque incontestablement un tournant, la fin

d'un monopole et le début de la transformation d'un marché. Certes, il ne s'agit pas de remplacement, les quantités de vins espagnols importées sont alors et resteront dérisoires au regard de la masse des apports italiens de la première moitié du siècle; mais on perçoit un changement dans les goûts et dans les habitudes. Le *defrutum*, arrivé dans cette amphore H70, n'est-il pas un produit nouveau (inconnu dans les D1), un vin cuit, très utilisé en cuisine comme ingrédient et comme conservateur (olives, fruits et même vin)?

Au cours des phases 2 (40–30 av. J.-C.) et 3 (30 av.–1 ap. J.-C.), l'apport des D1 décline puis s'interrompt. En effet, on ne connaît pas d'épave de D1 après 50 av. J.-C. et la fabrication de ces amphores cesse dans les dernières décennies avant notre ère. Cependant, la décroissance réelle des arrivées est difficile à évaluer parce qu'elle est masquée par un matériel résiduel considérable, au point que le moment à partir duquel les importations cessent n'est pas lisible. Abondantes, solides, les D1 sont souvent réutilisées et survivent longtemps. Le cas de Besançon est exemplaire dans ce domaine (Fig. 4): on n'importe plus de D1 au début du 1^{er} siècle de notre ère, pourtant, elles représentent 59 % des amphores dans les couches des quinze premières années! Elles comptent pour des quantités remarquables et encombrantes dans toutes les courbes jusqu'à la fin de l'occupation, au second siècle de notre ère. S. Martin-Kilcher et A. Desbat, en comparant les amphores d'un site occupé sur la longue durée, St-Romain-en-Gal, à celles des fondations récentes de Lyon et d'Augst, ont bien montré, dans le premier cas, le poids des D1 résiduelles, et, dans les deux autres, leur quasi absence à partir des années 15 avant notre ère (DESBAT, MARTIN-KILCHER 1989). Ainsi, à Besançon, pour la phase 3, en particulier, le pourcentage des importations italiennes est inévitablement surestimé puisque une bonne part est résiduelle. Dans la phase 2, 40–30 av. J.-C., l'éventail des vins nouveaux s'élargit en variétés mais guère en quantité (Fig. 3). Aux vins de la Péninsule ibérique s'ajoutent quelques amphores de la côte adriatique (Lamboglia 2), les premiers vins de Marseille (D2/4), en bon accord avec l'activité de l'atelier de contenants (BERTUCCHI 1992) et les premiers vins rhodiens (Fig. 3). Dans les trente dernières années avant notre ère, la diversité des amphores s'accroît encore avec la multiplication des D2/4 d'Italie, de Gaule et d'autres origines non déterminées, et les Létaniennes 1 et Oberaden 74 (vinaires?) de Tarraconaise.

De l'huile et du poisson

Les premières importations d'huile de Bétique, dans des amphores D20, apparaissent, comme les amphores à saucées de poisson et poisson salé (D7/11), lors de la troisième phase, à partir des années 30 avant notre ère (Fig. 1 et 3). Elles arrivent à la même période à St-Romain-en-Gal (DESBAT, MARTIN-KILCHER 1989). Leur

présence qui ira en s'accroissant par la suite, marque l'apparition de nouveaux produits alimentaires dans cette période de profondes transformations.

Le site du Parking de la Mairie à Besançon, grâce à une occupation continue sur près de deux siècles, permet, pour la période spécifique de La Tène finale et du début de la période augustéenne, de tracer un tableau dynamique de la circulation des amphores (Fig. 5 et 6). Il met en valeur la succession de deux types de marchés très différents: aux importations d'un seul produit, du vin, d'une seule origine, l'Italie tyrrhénienne, succèdent des apports de denrées variées, venant de divers pays. La puissance du volume du commerce tyrrhénien républicain (43 % de la totalité des amphores du site sur environ un siècle) dépasse celui de la période impériale (57 % de la totalité des amphores du site sur un peu moins de deux siècles, soit environ 180 ans). La période charnière qui voit la transformation du marché, de la consommation et des habitudes alimentaires, s'amorce au début de la seconde moitié du 1^{er} siècle avant notre ère, l'exemple de Besançon est sur ce point très précis. Elle semble terminée dans la deuxième décennie avant notre ère, lorsque l'on voit à Lyon, ou à Augst, que les vins tyrrhéniens n'arrivent quasiment plus. Les données de Besançon, pour les trente dernières années avant notre ère, ne peuvent permettre de préciser d'avantage, à cause de la masse des D1 dont la part résiduelle, sans doute fort importante, écrase la juste répartition des données.

Les marques tracées avant cuisson sur Dressel 1

L'usage assez fréquent de tracer sur l'amphore crue un signe de reconnaissance (Fig. 7, 8, 9) relève d'une coutume de la tradition potière². On l'a repérée à diverses périodes, d'abord sur des D1 (TCHERNIA, POMEY, HESNARD 1978, p. 38), puis sur des P1 (COMAS I SOLA 1985, p. 149–151) et sur des G4 (LAUBENHEIMER 1985, p. 419), par exemple. Toujours fort simples, lettre, croix ou simple signe, d'un atelier à l'autre, elles se ressemblent. On les interprète, à juste titre, comme des marques de tâcherons, des repères que fait le tourneur pour identifier et compter sa production, faire valoir le nombre de pièces accomplies en un jour. Il s'agit bien du potier-employé qui a tourné l'amphore et non du responsable de l'atelier dont le nom apparaît sur les timbres.

La riche collection des D1 de Besançon fournit un lot considérable de ces signes, placés sur la panse, le plus souvent, mais parfois aussi sur le col ou sur la lèvres. Il s'agit parfois de symboles: croix, flèche, le plus souvent de lettres latines, A, H, I, R, P, S, V ou, plus rarement grecques (phi, oméga). Ces marques apparaissent sur les premières amphores livrées entre 120 et 80 et sont présentes dans les diverses phases, par la suite.

Datation des US contenant des Dressel 1 avec marques tracées avant cuisson (dessins Fig. 7 à 9):

0: résiduel,
1: 120–40 av. J.-C.,
2: 40–20 av. J.-C.,
3: 30 av.–1 ap. J.-C. Le numéro de l'US est suivi, en gras, de l'indication codée de la datation: 354 **0**, 769 **0**, 782 **0**, 1399 **3**, 1915 **1/2/3**, 2046 **2**, 2429 **0**, 4543 **0**, 4585 **3**, 4654 **3**, 4866 **3**, 4867 **1**, 4885 **1**, 4916 **3**, 4918 **2**, 4937 **1**, 4941 **1**, 4947 **1**, 4960 **2**, 4968 **1**, 4991 **1**, 5070 **0**, 5098 **1**, 5314 **2**, 5330 **1**, 5513 **1**.

Une marque peinte sur Dressel 1

Chiffres peints en noir (Fig. 10) sur un fragment de panse (US 5513, 120–40 av. J.-C.).

Fanette Laubenheimer
Directeur de Recherche au CNRS
3, rue Brézin
F - 75014 Paris

Bibliographie

ARCELLIN, P., 1981: "Recherches archéologiques au col de La Vayède, Les Beaux de Provence (B.d.R.)", *Documents d'Archéologie Méridionale* 4, 83-136.

BERTUCCHI, G., 1992: Les amphores et le vin de Marseille, VI^{ème} s. av. J.-C., II^{ème} s. ap. J.-C., *supp. 25 à la RAN*, Paris.

BESSOU, M., 1976: "Etude des vestiges de La Tène découverts à Roanne", *Centre d'Etudes Foréziennes, Archéologie* 3, 173-186.

COLLS, D., 1988: "Les amphores léétaniennes de l'épave Cap Béar III", dans: *Hommages à Robert Etienne*, 201-213, Paris.

COMAS I SOLA, M., 1985: *Baetulo, Les amphores*, Badalona.

DESBAT, A., MARTIN-KILCHER S., 1989: "Les amphores sur l'axe Rhône-Rhin à l'époque d'Auguste", dans: *Amphores romaines et histoire économique*, 339-365, Rome.

GOY, C., GUILHOT, J.-O., 1992: "Des Gaulois, des Clarisses, des Romains, des Artilleurs: évolution de l'occupation", dans: *20000 m³ d'histoire, Les fouilles du Parking de la Mairie à Besançon, Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie (éd.)*, 52-92, Besançon.

LAUBENHEIMER, F., 1985: *La production des amphores en Gaule Narbonnaise*, Paris.

LAUBENHEIMER, F., HUMBERT, S., 1992: "Emballages perdus, objets trouvés: les amphores", dans: *20000 m³ d'histoire, Les fouilles du Parking de la Mairie à Besançon, Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie (éd.)*, 188-212, Besançon.

LIU, B., 1987: "L'exportation du vin de Tarraconaise d'après les épaves", dans: *El vi a l'Antiguitat, Economia, produccio i comerç al Mediterrani occidental*, 271-284, Badalona.

METZLER, J., ET. AL. 1991: *Clémency et les tombes de l'aristocratie en Gaule Belgique, Luxembourg*.

TCHERNIA, A., 1986: *Le vin de l'Italie romaine*, Rome.

TCHERNIA, A., HESNARD, A., POMEY P., 1978: *L'épave de La Madrague de Giens (Var), XXXIV^{ème} supp. à Gallia*, Paris.

VAUSSANVIN, H., 1979: "A propos des amphores découvertes à Cersot (S. et L.)", *Découvertes Archéologiques en Tournugeois* 7, 68-70 et 74-79.

Notes

1 L'inconvénient du système est le risque de compter deux fois un même objet qui apparaît dans deux unités stratigraphiques différentes. Le risque est limité, cependant, car l'évaluation se fait en priorité sur les lèvres, anses et fonds qui sont recollés, il est, en outre, statistiquement le même pour toutes les amphores. Une remarque particulière pour les anses de D1: très longues, elles se fragmentent en plusieurs morceaux, parfois difficiles à recoller, lorsque les tessons sont érodés. Elles sont écartées pour le calcul du NMI. Leur nombre étant généralement inférieur à celui des lèvres ou des fonds, cette précaution n'a que peu d'effet.

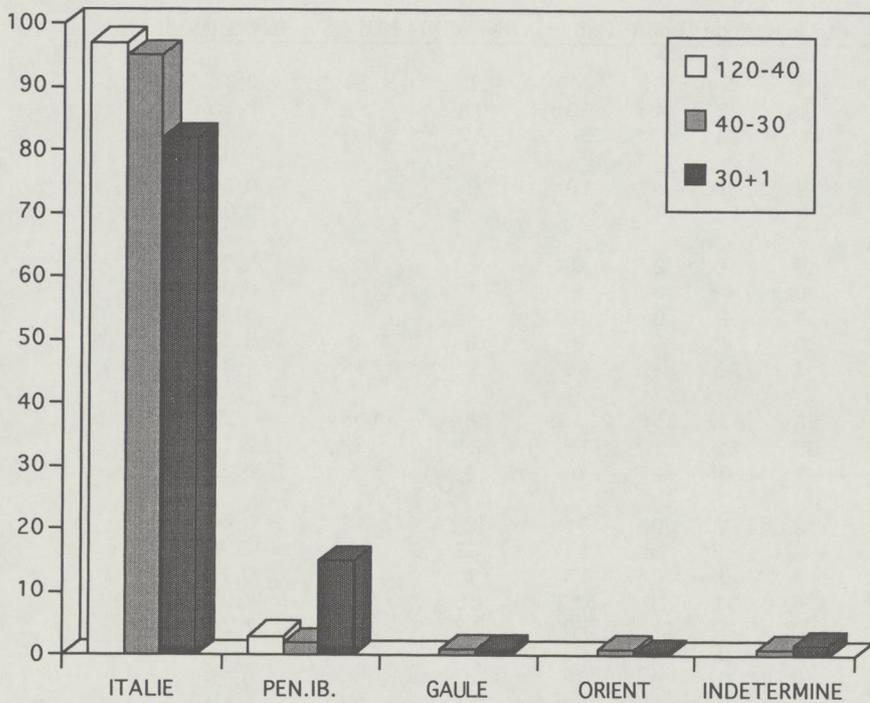
2 Les estampilles des amphores ont déjà été publiées dans Laubenheimer, Humbert 1992.

ORIGINE	TYPE	Lèvre	Anse	Fond	Panse	NMI MINI	NMI US	%NMI US
INDETERMINEE	Carotte	3	6	7	41	7	21	0,85
	D2/4	15	27	4	96	15	52	2,10
	ind.	11	14	17	266	17	119	4,80
AFRIQUE	Africaine	2	0	0	10	2	7	0,28 0,00
ORIENT	Cnidienne	0	0	2	0	2	2	0,08
	D2/4Cos	0	0	0	4	1	1	0,04
	D2/4 Orientale	4	4	0	0	4	6	0,24
	Kapitan II	0	3	1	9	2	8	0,32
	Rhodienne	3	33	1	66	17	34	1,37
ITALIE	D1	584	837	358	21469	584	1054	42,55
	D2/4Italienne	21	39	1	19	21	52	2,10
	Lamboglia 2	3	0	2	0	3	5	0,20
PENINSULE IBERIQUE	D2/4 Tarraconaise	2	1	0	51	2	12	0,48
	D20	62	86	12	1317	62	334	13,48
	D28	3	0	0	13	3	4	0,16
	D7/11	30	31	19	513	30	196	7,91
	Haltern 70	12	6	1	79	12	32	1,29
	Léétanienne 1	3	0	0	1	3	4	0,16
	Oberaden 74	4	0	0	0	4	4	0,16
	Pascual 1	5	5	0	37	5	27	1,09
	Bétique indéterminé	0	2	0	0	1	2	0,08
GAULE	D1 gauloise	0	1	0	0	1	1	0,04
	D2/4 Gauloise	10	13	4	9	10	31	1,25
	D2/4 Marseille	0	5	0	20	3	12	0,48
	D9sim	9	15	1	72	9	26	1,05
	Augst 21	1	0	2	0	2	3	0,12
	G1	0	2	0	1	1	3	0,12
	G1	2	1	0	4	2	2	0,08
	G2 Marseille	2	3	5	63	5	36	1,45
	G3/5	0	78	36	1136		304	12,27
	G3	11	0	0	0	11	11	0,44
	G4	48	11	13	100	48	56	2,26
	G5	14	0	0	4	14	14	0,57
	Gueugnon	2	1	0	0	2	2	0,08
TOTAL		866	1224	486	25400	905	2477	100,00

Tableau 1. Distribution des amphores par types sur l'ensemble de la fouille, avec calcul du NMI minimum et du NMI par US. (G1: Gauloise à lèvre à double inflexion externe; G3/5: anse, fond ou panse appartenant à G3, G4 ou G5.)

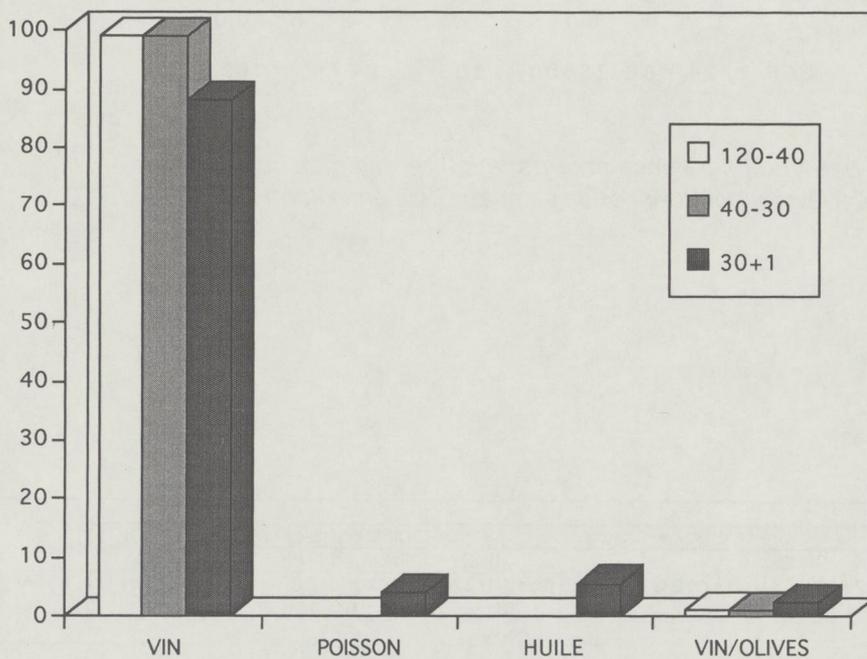
PERIODE	VIN											POISSON		HUILE		OLIVES	INDETER
	ITALIE		PEN.IB.			GAULE					IND.	PEN.IB.	PEN.IB.	PEN.IB.	Carotte	TOTAL	
	D1	L2	D2/4	LEET.1	P1	O74	D2/4M	D2/4G	G2M	G3/5	Rhod.	D2/4	D7/11	D20			H70
120-40	130	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	134
40-30	94	1	0	0	1	0	1	0	0	0	1	1	0	0	1	0	100
30+1	204	2	1	1	6	1	1	1	0	1	3	10	14	6	1	252	
TOTAL	428	3	1	1	10	1	2	1	0	0	2	4	10	14	8	1	486

Tableau 2. Distribution des amphores (NMI par US) par denrées, origines et types, durant les trois premières périodes du site.



	ITALIE	PEN.IB.	GAULE	ORIENT	INDETERMINE
120-40	97	3			
40-30	95	2	1	1	1
30+1	82	15	0,8	0,4	1,6

Fig. 1. Les denrées transportées, distribution dans le temps (% NMI). La rubrique vin/olives correspond aux amphores H70.



	VIN	POISSON	HUILE	VIN/OLIVES	INDETERMINE
120-40	99			1	
40-30	99			1	
30+1	88	4	5,6	2,4	

Fig. 2. L'origine des denrées, évolution dans le temps (% NMI).

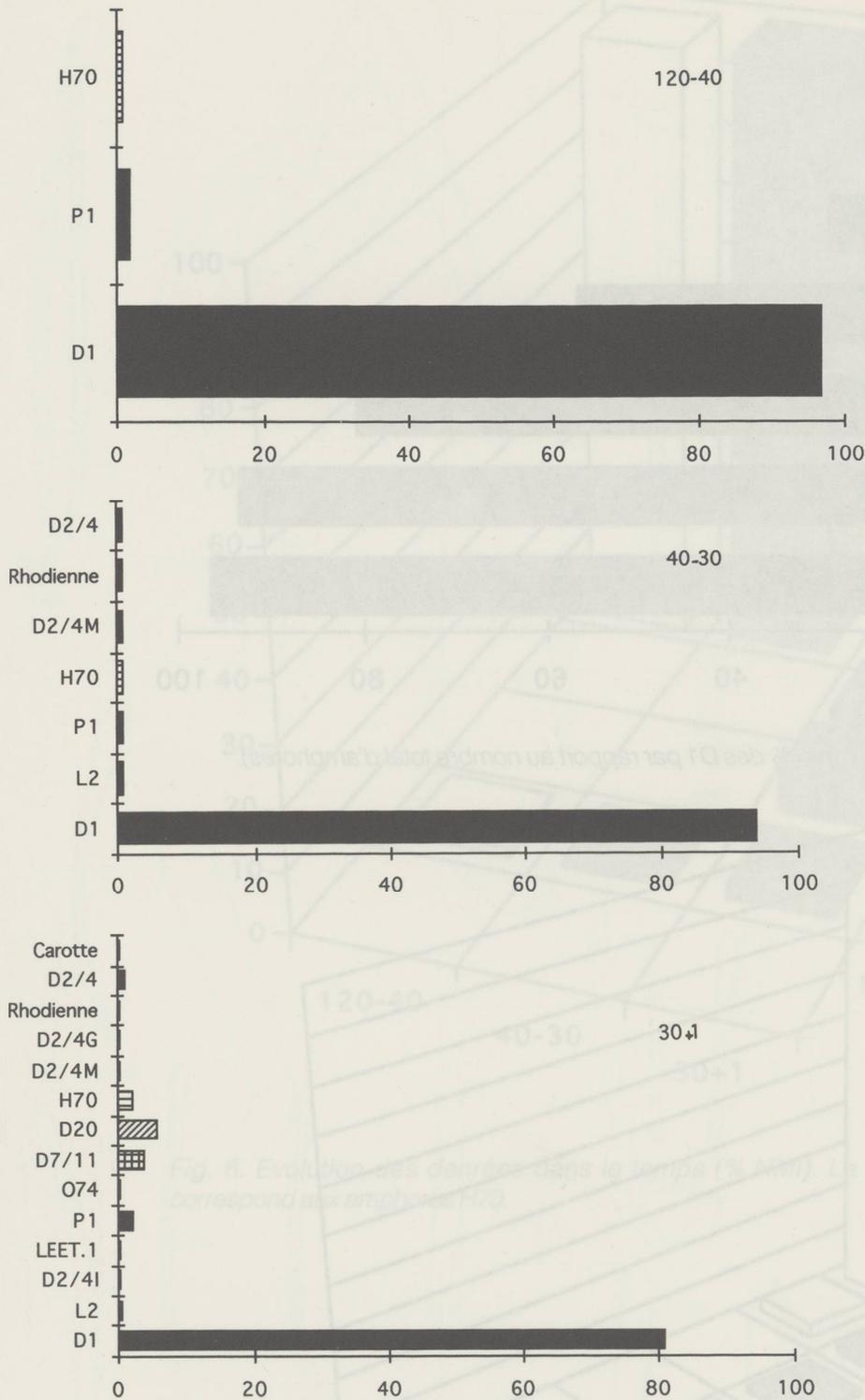


Fig. 3. Distribution des types d'amphores dans le temps (% NMI).

Fig. 5. Evolution de l'origine des débris dans le temps (% NMI).

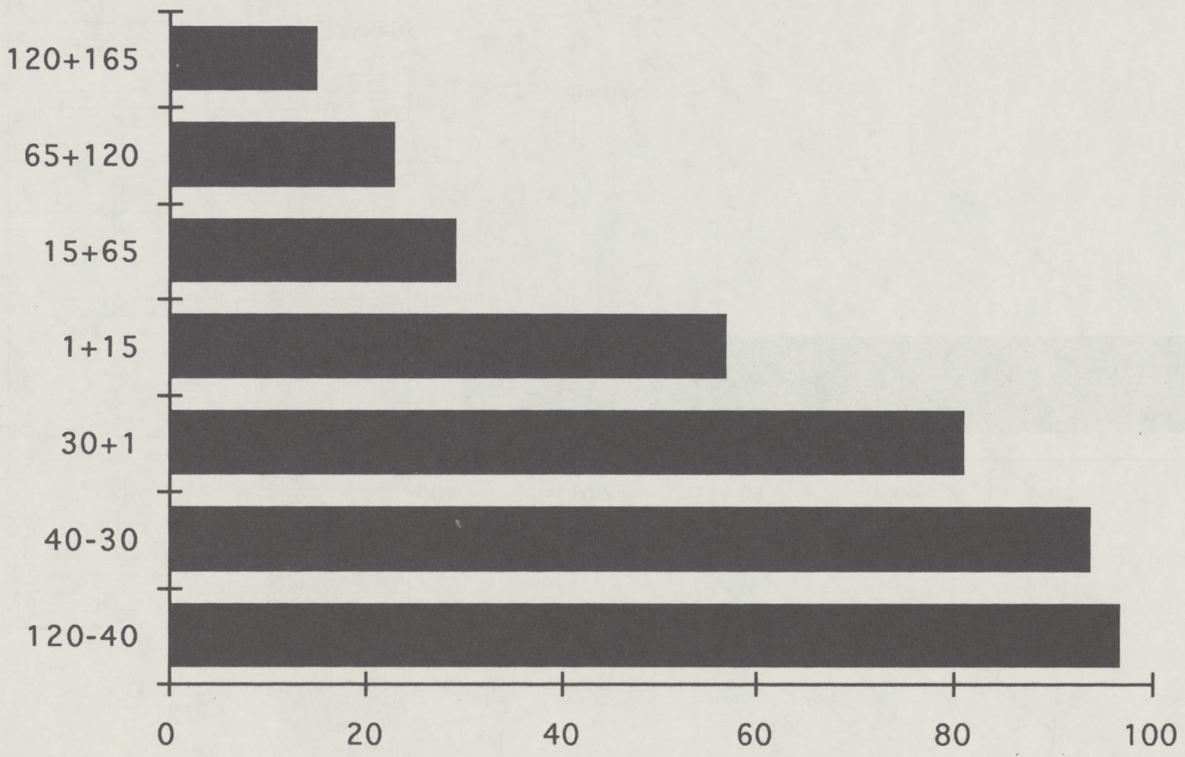
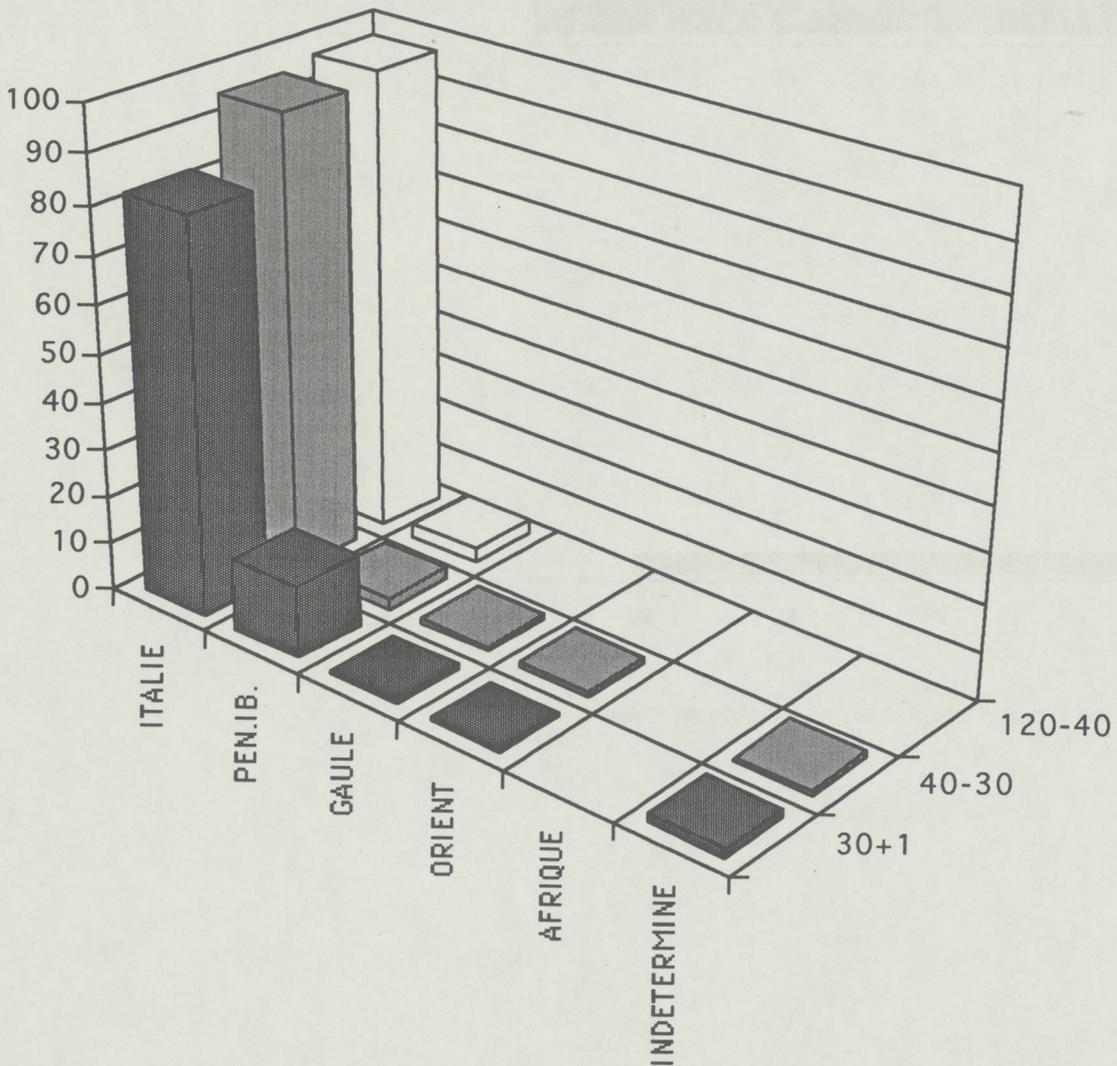


Fig. 4. Distribution des D1 dans le temps (% des D1 par rapport au nombre total d'amphores).



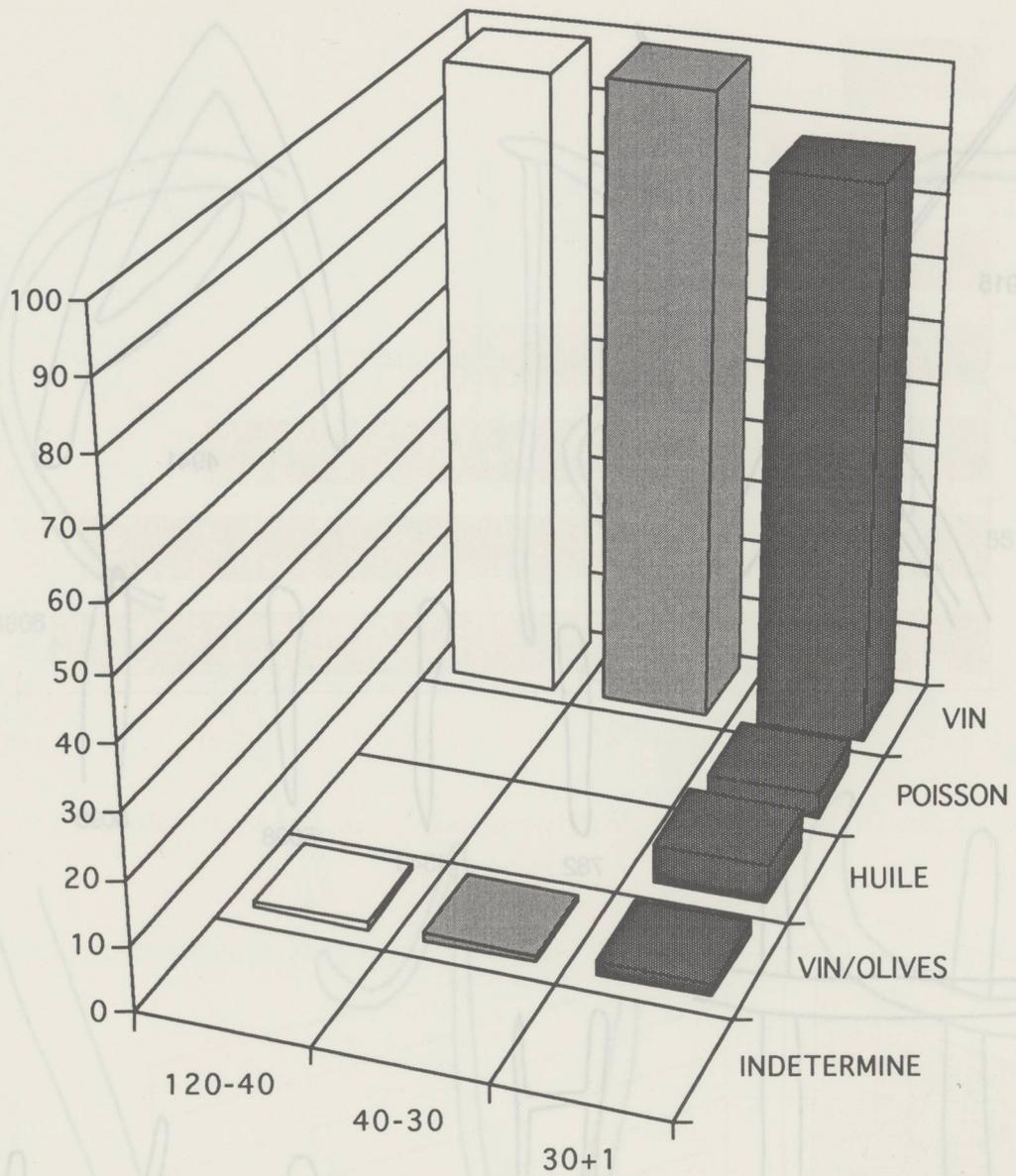


Fig. 6. Evolution des denrées dans le temps (% NMI). La rubrique vin/olives correspond aux amphores H70.

◀ Fig. 5. Evolution de l'origine des denrées dans le temps (% NMI).

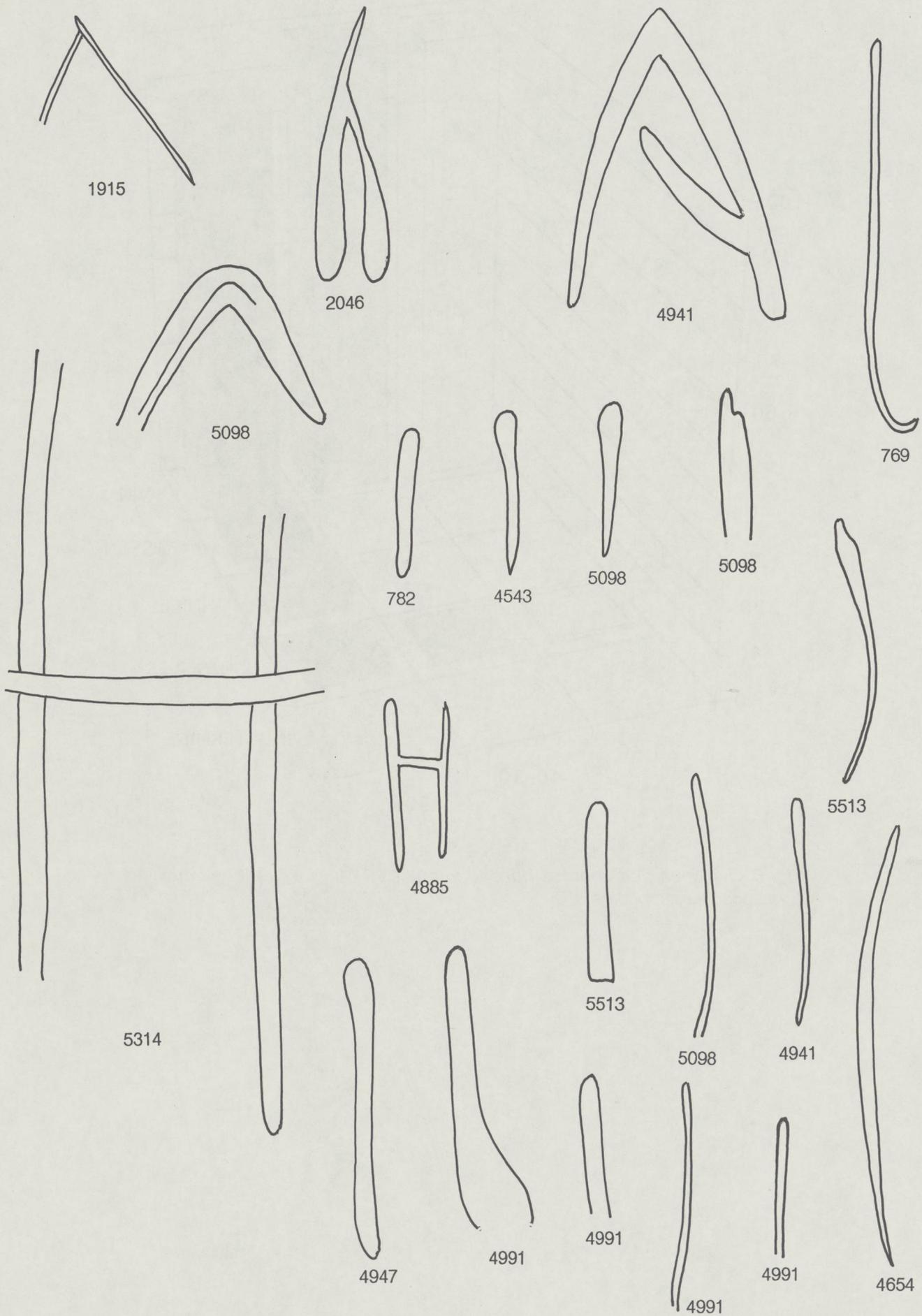


Fig. 7. Marques tracées avant cuisson sur Dressel 1 (A, H, I). – Ech. 1:1.



Fig. 8. Marques tracées avant cuisson sur Dressel 1 (R, P, S, Oméga, Phi, V). – Ech. 1:1.

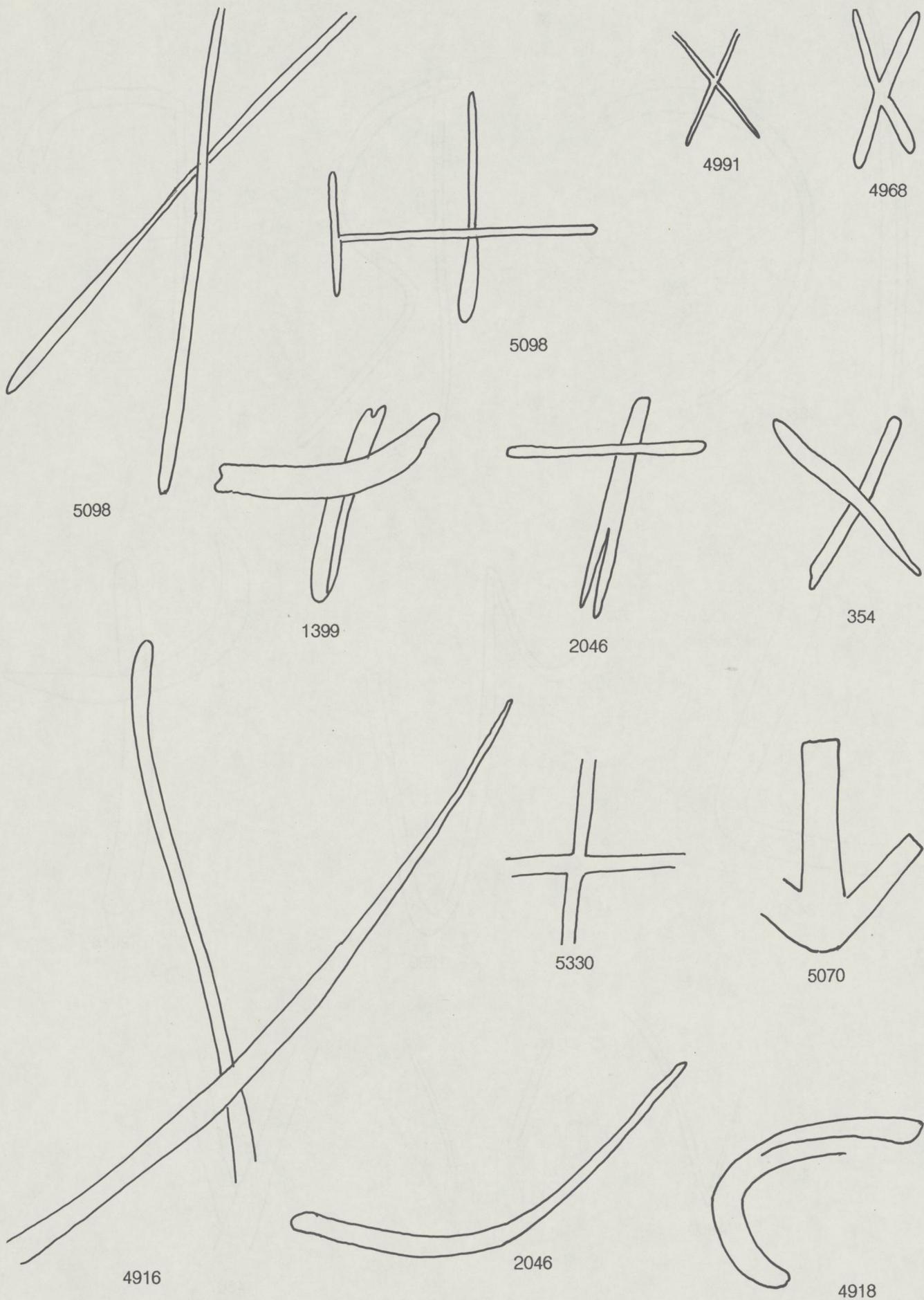


Fig. 9. Marques tracées avant cuisson sur Dressel 1 (croix, flèche...). – Ech. 1:1.

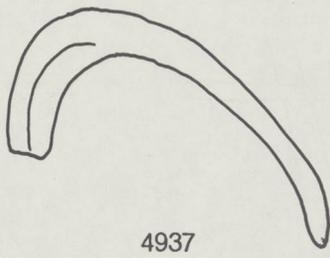
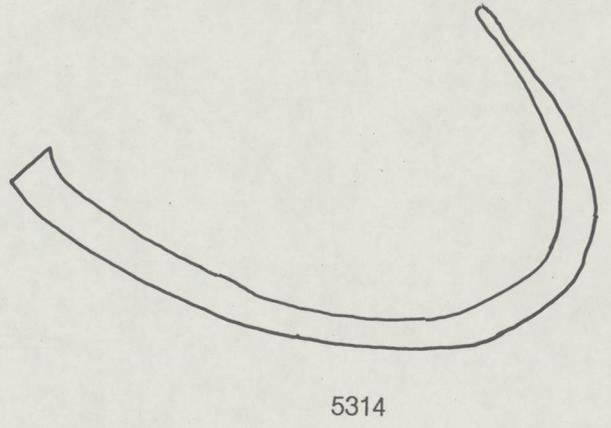
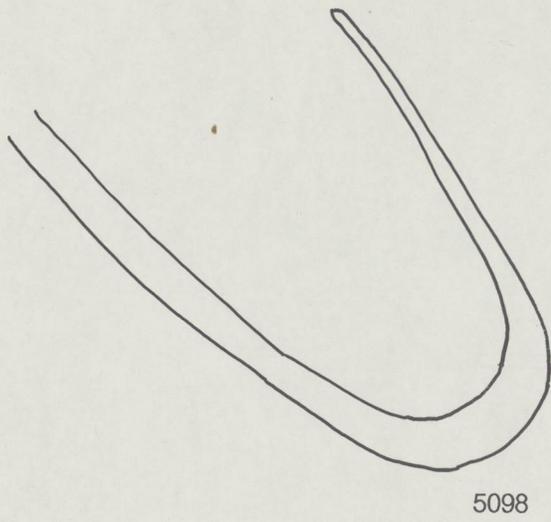


Fig. 9. Marques tracées avant cuisson sur Dressel 1 (suite). – Ech. 1:1.

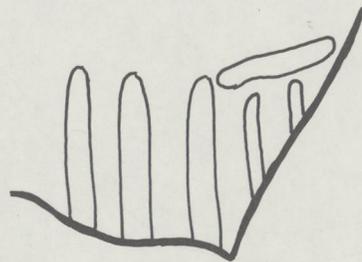


Fig. 10. Marque peinte en noir sur panse Dressel 1 (US 5513, 120–40 av. n. ère). – Ech. 1:1.